

Mémoire déposé par la
Corporation soreloise du patrimoine régional

Dans le cadre des audiences publiques menées par le BAPE

Concernant le projet :

Programme décennal de dragage à la Marina de Saurel à Sorel-Tracy

Mai 2011



La Corporation soreloise du patrimoine régional est un organisme à but non lucratif qui gère et anime le Centre d'interprétation du patrimoine de Sorel situé à Sorel-Tracy au parc Regard-sur-le-Fleuve. À cet effet, la Corporation a fondé en 1995 un musée aujourd'hui connu sous le nom de Biophare. Ce musée est dédié à la réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre.

La Corporation exploite également un produit écotouristique connu sous le nom de Randonnée nature. Il s'agit d'un service de croisière effectuée dans l'archipel du lac Saint-Pierre pour un maximum de 12 personnes à la fois. Pour la Corporation, ce service représente une extension des expositions présentées au Biophare. Bon an mal an, la Randonnée nature accueille annuellement environ 1000 personnes. C'est donc dire que nous effectuons entre 120 et 140 départs par année. Notre embarcation est sans doute celle qui fait le plus grand nombre de déplacements dans le Parc nautique fédéral au cours de la saison estivale.

L'exploitation de la Randonnée nature amène la Corporation à être membre de la Marina de Saurel.

Ce mémoire est déposé par la Corporation soreloise du patrimoine régional à titre d'exploitant de deux produits touristiques (musée et Randonnée nature) et à titre de membre de la Marina de Saurel.

Le projet entretenu par la Marina de Saurel de procéder au dragage du parc nautique de Sorel et du parc nautique fédéral nous concerne beaucoup. En effet, nous sommes à même de constater l'importance que représente le nautisme à Sorel-Tracy. Il n'est pas rare que les visiteurs du Biophare nous font part du fait qu'ils sont principalement venus à Sorel-Tracy afin d'apprécier le spectacle nautique.

Récemment, nous avons eu l'opportunité de collaborer à la production du nouveau Plan stratégique de développement touristique durable pour le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel. Identifié comme produit d'appel, le tourisme nautique y figure à l'avant plan parmi les axes d'intervention qui ont été retenus.

Que le nautisme représente un produit d'appel en termes de développement touristique ne nous surprend pas. Nos activités muséales nous amènent à installer depuis huit années des peintures d'enfants sur la rampe de la promenade du parc Regard-sur-le-Fleuve. Lors de l'installation de ce millier de peintures, autant qu'au moment des tournées d'inspection, nous avons la chance d'établir de nombreuses conversations avec les utilisateurs du parc. Il n'est pas rare que ceux-ci nous fassent part de leur appréciation du spectacle que le nautisme leur offre. Ces commentaires s'ajoutent à ceux que nous recevons à l'intérieur du musée.

En ce qui concerne l'exploitation de la Randonnée nature, nous avons là aussi quelques constats qui sont d'intérêt. Il y a évidemment le fait que nos passagers nous expriment leur ravissement du seul fait de se retrouver à l'intérieur du bassin du parc nautique fédéral. Par contre, il y a aussi nos opérateurs qui constatent régulièrement, grâce au bathymètre, que l'embarcation n'a pas vraiment de marge de manœuvre à l'intérieur du bassin. Ceci vaut principalement vers la fin de l'été ou lorsque le niveau de l'eau est faible comme ce fut le cas tout au long de la saison 2010. Sans oublier que certaines années, l'embarcation touche le fond lors des déplacements dans la marina.

Notre organisation emploie différents moyens pour mettre en valeur les questions environnementales qui touchent de près ou de loin la réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre. Bien que nous ne soyons pas des spécialistes sur les questions environnementales mais des vulgarisateurs, nous croyons tout de même que les impacts environnementaux reliés à ce projet seront moindres que les impacts positifs qu'ils généreront. Ce que nous connaissons de ce projet nous amène à croire également que les impacts négatifs sur l'environnement seront temporaires.

Si nous avons pris le temps de produire ce mémoire c'est que nous sommes assurés de la pertinence et de la nécessité de réaliser ce projet. Il contribuera très certainement à consolider le fragile développement touristique de notre région comme il facilitera la pratique du nautisme sur le fleuve Saint-Laurent et dans l'archipel du lac Saint-Pierre.